



## Communiqué de presse

Date

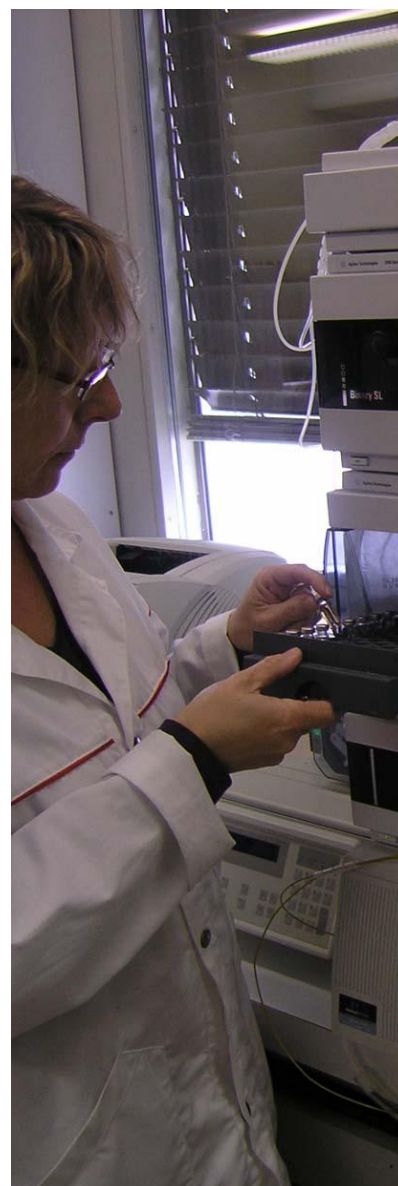
17 mai 2010

### **Nouvelles méthodes analytiques au service des exportateurs des vins**

**Le laboratoire d'Analyse des vins de la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW élargit son offre d'analyses pour les exportateurs de vins avec le dosage d'une nouvelle substance: la natamycine. L'utilisation de ce fongicide et agent antimicrobien est interdite pour les producteurs de vin dans la plupart des pays, dont la Suisse. En décembre dernier, des traces de cette substance ont été détectées en Allemagne dans quelques vins provenant d'Argentine et d'Afrique du Sud; son dosage est dès lors exigé par les autorités japonaises sur tous les vins exportés dans le pays. Les experts d'ACW proposent désormais une méthode rapide utilisant la technique de la chromatographie pour la détection des traces de natamycine dans les vins.**

Le laboratoire des vins d'ACW du site de Changins, accrédité selon la norme ISO/CEI 17025, est mandaté par l'Office fédéral de l'agriculture pour réaliser les analyses du contrôle des vins destinés à l'exportation. En 2009, 2119 déterminations ont été faites dans le laboratoire pour délivrer 198 certificats. Pour être toujours en mesure de satisfaire les exigences légales des pays destinataires, nos experts développent continuellement de nouvelles méthodes d'analyse.

En 2009, deux méthodes basées sur la technique de la chromatographie ont été validées. La première, pour le dosage du méthanol et la deuxième, pour l'analyse des ions chlorure et sulfate dans le vin.





Ces nouvelles méthodes sont rapides, précises et plus "écologique" que les méthodes classiques. Elles permettent de remplacer par de l'eau les substances chimiques polluantes, comme le nitrate d'argent ou le sel de baryum utilisé auparavant.

L'année 2010 a commencé par un défi. Après l'annonce, en Allemagne, du retrait du marché de certains vins contenant des traces de natamycine, plusieurs pays ont réagi directement en exigeant les certificats d'analyse des exportateurs. Comme cette substance n'était pas demandée jusqu'ici, il n'y avait aucune méthode officielle pour son dosage dans le vin. A partir de février, ACW propose désormais une analyse pour déterminer les traces de cette substance dans le vin.

Bien que la natamycine (ou pimaricin, E235) soit un agent conservateur autorisé pour inhiber la croissance fongique sur certains fromages et saucisses, son utilisation est interdite en Suisse et dans l'Union européenne pour les producteurs de vin. La motivation de cette interdiction n'est pas liée au risque de cette substance pour la santé humaine, car elle est utilisée comme médicament à des doses bien plus élevées, mais plutôt à la prévention de l'usage abusif des antibiotiques.

#### **Renseignements :**

Agnes Dienes-Nagy  
Station de recherche Agroscope  
Changins-Wädenswil ACW  
CH-1260 Nyon  
+41 22 363 43 34  
agnes.dienes-nagy@acw.admin.ch  
www.agroscope.ch

Carole Enz  
Service médias  
Station de recherche Agroscope  
Changins-Wädenswil ACW  
CP, CH-8820 Wädenswil  
+41 44 783 62 72  
+41 79 593 89 85  
carole.enz@acw.admin.ch  
www.agroscope.ch